

Mardi 6 juin 2017

Ça bouge à Dunkerque

Aménagement du parking « 2 heures gratuites » en enclos place du général de Gaulle

Le projet Phoenix de redynamisation du centre-ville va rendre ce dernier plus accessible. En ce sens, un nouveau plan de stationnement a été voté en 2016 avec trois objectifs : plus de places, plus de gratuité et plus de lisibilité de l'offre pour les usagers.

En outre, il vise à répondre à l'ensemble des besoins en stationnement de centre-ville :

- Le stationnement minute, pour les petits achats quotidiens et les services très ponctuels (dépôt de chèque à la banque par exemple) : 20 minutes gratuites grâce au paiement par Smartphone et 20 minutes gratuites pour tous, place Dewulf.
- Le stationnement déambulatoire, pour ceux qui souhaitent plus de temps pour faire leur shopping et pour les services (type rendez-vous médicaux) : augmentation du nombre de places gratuites le samedi et aménagement de trois parkings aux deux premières heures gratuites à proximité immédiate du centre-ville (parking cours François Bart, parking en enclos place du général de Gaulle et parking silo square Guynemer).
- Le stationnement long (salariés en centre-ville notamment) : gratuité du bus, renforcement de la desserte du centre-ville dans le futur réseau de transport collectif et meilleure accessibilité du parking relais Tribut.

Début de l'aménagement du parking en enclos place du général de Gaulle

La mise en œuvre de ce plan de stationnement se poursuit avec les travaux d'aménagement du parking en enclos place du général de Gaulle qui débuteront demain : 99 places aux deux premières heures gratuites à proximité immédiate des rues commerçantes mais aussi des équipements existants (Bateau Feu), futurs (bibliothèque-médiathèque, résidence seniors « La Cantate ») et des services publics (Poste centrale).

La Ville a également prévu un accès piéton direct au cœur du marché depuis ce parking en enclos. L'aménagement de ce parking aux deux premières heures gratuites sera par conséquent profitable au dynamisme du marché.

Contact presse

Aurélié Lemaire, attachée de presse
Direction de la Communication
Tél. 03 28 26 26 51

aurelie.lemaire@ville-dunkerque.fr

Ville de Dunkerque



Le déplacement de commerçants de place : une démarche concertée

Une trentaine de marchands de place, en particulier ceux installés près de la Poste, vont par conséquent changer d'emplacement. Présentée et débattue en commission mixte les 29 mars et 31 mai, cette mesure sera effective dès le mercredi 7 juin. Préalablement informés, les commerçants concernés ont ainsi été invités à reculer leurs étals à la limite de l'entrée du parking afin de limiter l'impact sur la clientèle.

La Ville accompagne les commerçants

Afin d'accompagner les commerçants au changement et soucieuse de la bonne information de leur clientèle, la Ville va distribuer un document d'information sur le marché dès ce mercredi 7 juin.

Horaires actuels du marché

- Le mercredi : de 8 h à 14 h
(jusque 13 h pour les commerces alimentaires situés cours François Bart).
- Le samedi : de 8 h à 16 h
(jusque 13 h pour les commerces alimentaires situés cours François Bart).

Contact presse

Aurélien Lemaire, attachée de presse
Direction de la Communication
Tél. 03 28 26 26 51

aurelie.lemaire@ville-dunkerque.fr

Ville de Dunkerque

